

Focus sur le « cursus Droit » ESSEC

Explications avec Viviane de Beaufort, professeur à l'ESSEC, Co-Directeur du Centre Européen de Droit et d'Economie.



Viviane de Beaufort

Le juriste d'affaires, s'il doit toujours être un excellent juriste, ne peut plus n'être qu'un juriste : aussi, les métiers du Droit se sont-ils largement ouverts aux titulaires d'une double formation « Juriste – Grande école de commerce ». Explications avec Viviane de Beaufort, professeur à l'ESSEC, Co-directeur du Centre européen de Droit et d'Economie (CEDE) et Directeur du « cursus droit » ESSEC.

38

ESSEC
CEDE
CENTRE EUROPÉEN DE
DROIT ET D'ÉCONOMIE

Quelle place accorde l'ESSEC au « cursus droit » ?

Nous avons de longue date ouvert nos portes aux diplômés de Droit (admis sur titre avec un Master). Pour les étudiants issus de concours, la question posée est celle de l'articulation optimale de leur double formation ESSEC-DROIT. Le Cursus Droit répond à cette préoccupation et a pour objectif :

- d'offrir une solide sensibilisation à la discipline du droit (notamment pour les futurs financiers, auditeurs ou lobbyistes, les RH...)
- d'aider ceux qui envisagent d'exercer une profession juridique à intégrer directement la L3 (ex licence) à l'Université puis passer un Master 1 ou 2 et éventuellement passer l'examen d'entrée au CRFPA pour entrer dans les EFB.

Il peut donc s'envisager soit comme une filière professionnelle, soit comme un bagage juridique pour accéder à des professions non juridiques.

A partir d'une sélection drastique en 2^e année, les étudiants suivent un parcours spécialisé : le cursus droit qui leur permet en accéléré d'acquérir le niveau pour entrer en L3. Les filières intervenant ultérieurement en droit des affaires droit européen et droit public leur permet d'acquérir une spécialité leur permettant d'intégrer des M2 dans le cadre de partenariats privilégiés notamment à Paris II Assas, Juriste d'affaires de Sceaux et Cergy (au DJCE par exemple). Ainsi formés et titulaires d'une véritable double formation, ils complètent celle-ci lors d'expériences professionnelles en cabinets et dans les directions juridiques.

L'ESSEC développe également un cycle intitulé « Métiers du Droit »...

Tout à fait. Les diplômés en droit (Master 2 ou LLM) et nos ESSEC-concours qui suivent le cursus droit à l'ESSEC et à l'université (partenariats majeurs : Cergy et Paris II Assas) sont de plus en plus nombreux.

Le cycle « Métiers du Droit » les informe sur la diversité des métiers du droit et les parcours. Il est organisé en collaboration avec les Alumni Droit et avec l'AFJE (coordination J.-D. Sichel – jean-david.sichel@tbwa-france.com)

Cette année, plus de 70 étudiants ont ainsi été reçus par Alain-Marc Irissou (président AFJE),

G. Mauduit (arbitre), Pierre Charreton (Orange France Telecom- AREVA), Maurice Besnadoun (Assystem) ou encore Patrick Rothery (Eramet) pour évoquer leur carrière de juriste en entreprise, les opportunités de parcours à l'international, les spécificités du métier de directeur juridique d'un groupe du Cac 40, la profession d'arbitre, etc.

Vous êtes co-directeur du Centre Européen de Droit et d'Economie (CEDE) de l'ESSEC. Quelle est la vocation de ce centre ?

Le CEDE a été créé afin de prendre en compte l'interaction croissante entre les systèmes juridiques et les performances des entreprises.

Une approche intégrée des deux disciplines est une tendance d'avenir. De nouvelles stratégies gagnantes se situent au carrefour des deux approches, là où le Centre Européen de Droit et d'Économie entend positionner ses enseignements et recherches.

Le CEDE développe des interactions et des partenariats avec différentes institutions, d'autres universités et les praticiens afin de produire une offre originale intégrant la dimension transversale. Par ailleurs, il a vocation à aider les entreprises partenaires à répondre à leurs interrogations juridico-stratégiques.

L'ESSEC développe l'apprentissage depuis maintenant 15 ans, se plaçant ainsi comme un pionnier de la discipline. Comment celui-ci s'organise-t-il ?

L'apprentissage est un élément essentiel d'une pédagogie offrant en alternance études et périodes en entreprise, adaptées aux besoins de chaque métier. L'ESSEC a formé 3 000 étudiants sous contrat d'apprentissage dans plus de 700 entreprises partenaires. L'apprentissage se développe désormais pour

les double cursus droit-ESSEC :

- l'apprentissage ESSEC MBA qui permet aux directions juridiques de recruter des juristes qui se forment au management et à l'économie-finances au sein de la Grande école et obtiendront le prestigieux diplôme du groupe ESSEC : 24 mois à temps partiel (sur un rythme hebdomadaire, trimestriel ou semestriel à choisir avec l'entreprise). Démarrage des missions en entreprise en janvier, avril, juillet et octobre. (Contact : Michel Gordin, Responsable Développement apprentissage ESSEC MBA gordin@essec.fr)

- l'apprentissage pour le MS en Droit des Affaires Internationales et Management qui permet aux directions juridiques de recruter des diplômés en droit (M2) venus : 12 mois à l'ESSEC suivre en alternance une formation complémentaire. (Contact : Florence Letessier letessier@essec.fr)

■ *Propos recueillis par Juliette Loir*

Pour toute information complémentaire : www.essec.fr

PARCOURS

Viviane de Beaufort est professeur de droit à l'ESSEC, Chaire Jean Monnet, Docteur en Droit et diplômée en Sciences Politiques et en Economie Européenne.

Outre ses fonctions d'expert et de direction, elle publie régulièrement en Droit européen (lobbying) et en Droit des affaires (OPA), elle est co-directeur du cursus droit et du Centre Européen de Droit et d'Economie qu'elle a créée à l'ESSEC en 2008.

Elle est l'initiatrice du programme « Entreprendre au féminin » et participe à de nombreux think-tanks et réseaux européens.

Vous pouvez adresser vos offres de stage, apprentissage et VIE à :
joboffers@essec.fr
et vos offres d'emploi à :
soc@essecmde.com

Elles seront mises en ligne sous 48 h